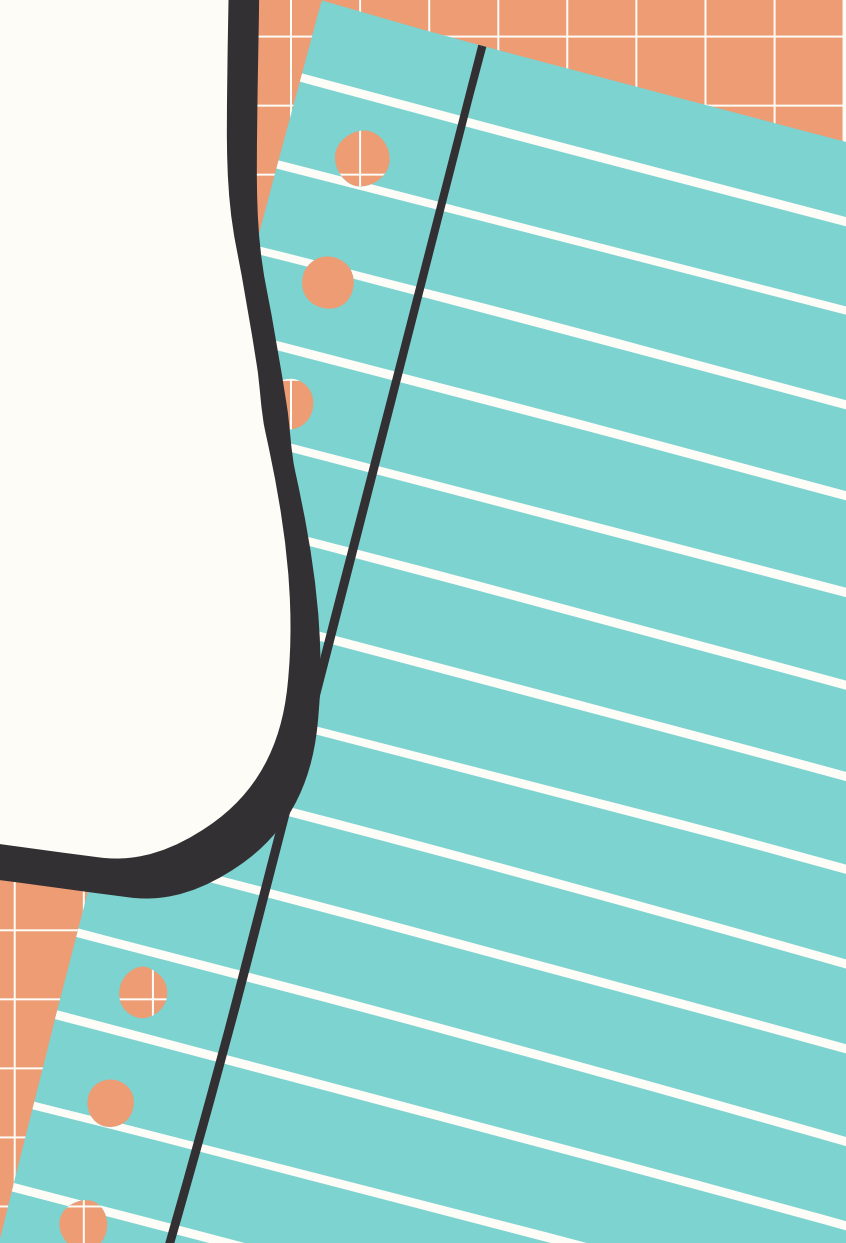
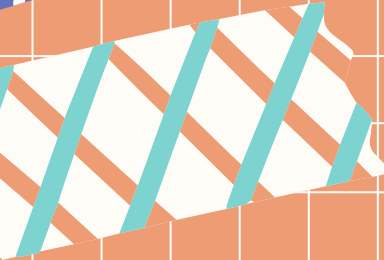
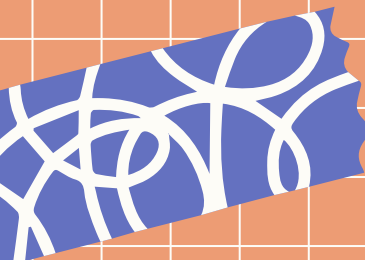
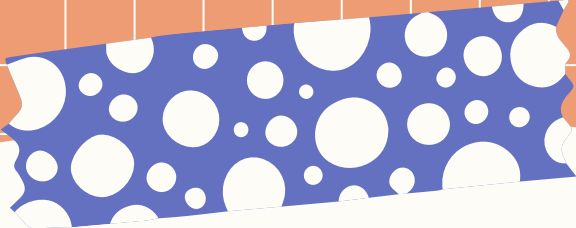
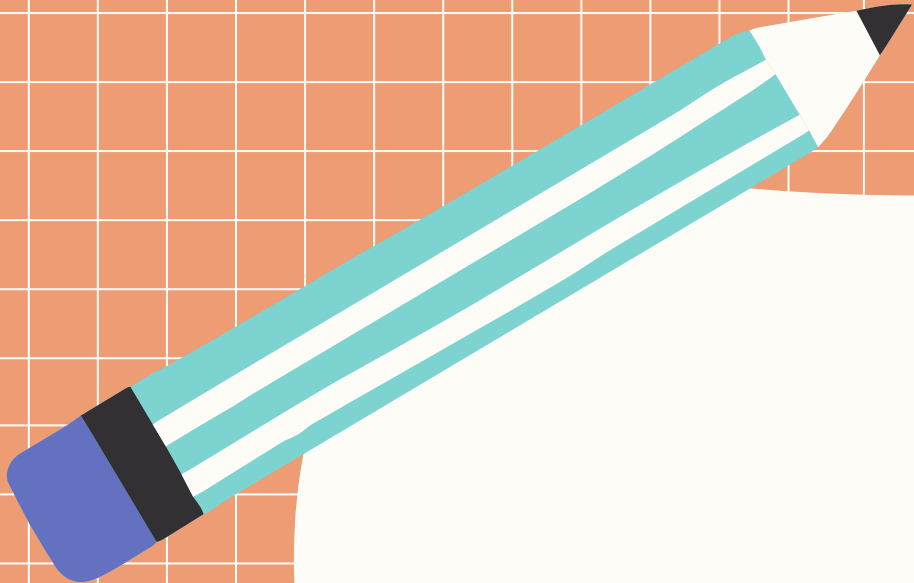


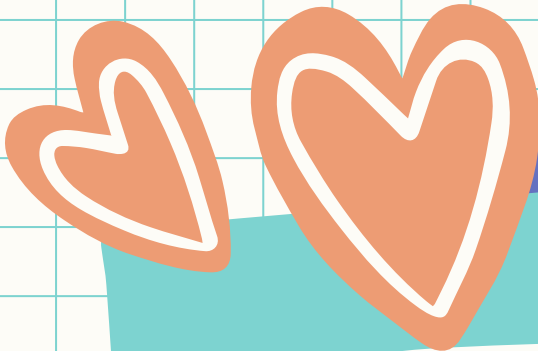


Info-parents Septembre 2026

École du
Joli-Bois



[Site Internet de l'école](#)

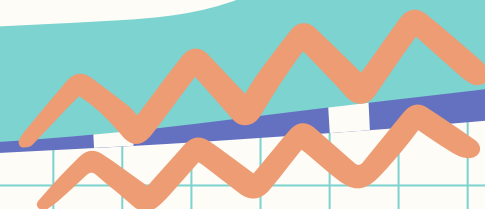


Mot de la direction

Bonjour chers parents,
Nous sommes heureux d'accueillir tous nos élèves ainsi que leurs familles pour cette nouvelle année scolaire. « Les 10 missions des Loups du Joli-Bois » reviennent avec bonheur cette année. Les élèves seront appelés à vivre une mission par mois. Celles-ci agrémenteront notre mission éducative et mettront de l'avant nos valeurs de persévérance, d'harmonie et de respect.

Ensemble, formons une équipe unie et bienveillante, prête à accompagner chaque enfant dans son développement scolaire et personnel, afin qu'il puisse s'épanouir pleinement tout au long de l'année.

Pascale Reid, directrice
Marie-Élaine Danis, directrice adjointe



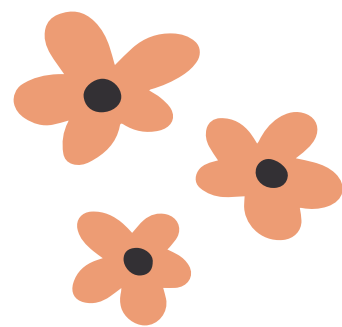
Rencontre de parents de la rentrée (sans les enfants)



Un moment privilégié avec l'enseignante de votre enfant vous est offert à la rentrée. Vous pourrez connaître le fonctionnement de la classe, les exigences de l'enseignante face à ses élèves ainsi que ses attentes. Tous ces éléments réunis assureront une bonne communication, donc un bon départ.

Jeudi 27 août	Jeudi 10 septembre
18h30 : Préscolaire. 1 ^{re} année et groupe 120-220	18h15 : 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année
18h30 : Classes spécialisées (TSA)	19h15 : 2 ^e et 3 ^e année





Dates importantes Aout et Septembre 2026

27 aout : Rencontre de parents

→ Préscolaire, TSA, 1^{re} année, classe I20-220

31 aout : 1^{re} journée d'école pour les élèves du primaire en classe régulière

2 sept. : Assemblée générale de parents (conseil d'établissement)

7 sept. : Congé (fête du Travail)

10 sept. : Rencontre de parents

→ 18h15 : 4^e, 5^e et 6^e année

→ 19h15 : 2^e et 3^e année

17 sept. : Journée pédagogique (sauf pour classes TSA)

D	L	M	M	J	V	S
				27	28	29
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

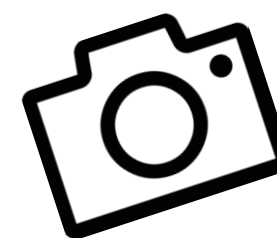
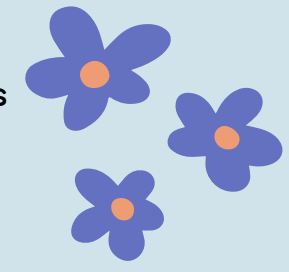


Photo scolaire : 1^{er} et 2 octobre



Le personnel de l'école

Titulaires		Spécialistes	TES et PEH	SDG
<u>Préscolaire</u> Geneviève Paquette Mylène Brossoit Karine Ristau	<u>4^e année</u> Élisabeth Lahaie-Devin Mélodie Cantin (Arianne Hogue) Elisa Monte (Arianne Hogue)	<u>Éducation physique</u> Benjamin Forget Francis Asselin Mélanie Lefebvre	<u>TES École</u> Lyne Limoges Karine Labrecque	Chantal St-Pierre Sophie Beauregard Nancy Bergeron Valérie Boucher Annie Boudrias Jacynthe Chevalier Johanne Carrier Sandra Jolicoeur Nathalie Proulx Caroline St-Denis Lapierre Marie-Lou Tremblay
<u>1^{re} année</u> Isabelle Jean Iris Lopez-Cruz Vickie Chouinard Stéphanie Lamy	<u>5^e année</u> Valérie Lefebvre Catherine Fillion (Asmaa Laaguel) Elisa Monte (Arianne Hogue)	<u>Anglais</u> Alexandre Parent Jennifer Petitjean	<u>TES Classes spécialisées (TSA)</u> Marie-Pierre Ferland Corinne Lamy Marie-Annick Renaud Kevin Berthiaume Jade Castonguay Miriam Hamadé Kim Lemaire	
<u>2^e année</u> Alexandra Beaudry Catherine Morin-Allaire Stéphanie Lamy	<u>6^e année</u> Geneviève Labonté Sylvie Dumais (Arianne Hogue) Kathleen Duchesne-St-Louis	<u>Art dramatique</u> Mélanie Lefebvre	<u>PEH</u> Nathalie Labelle Cynthia Labelle-Ritchie Sandra Larrivée Julie Villeneuve	<u>Surveillants</u> Karine Brun Mélanie Carrière Lucille Gignac Natacha Desmarais Janie Maheu Maxime Wattiez
<u>3^e année</u> Nadine Sirard-Lachance Elizabeth Auclair-Julien (Arianne Hogue)	<u>Classes spécialisées (TSA)</u> Jessica Brookes Marie-Pier Laurin Noémie Lanthier Annie Proteau Audrey Butler et Marie-Sol Ferland Mégane Payette Karine Charron	<u>Orthopédagogues</u> Laurence Parent Catherine Wolfe (Alexandra Jodoin)	<u>Secrétariat</u> Josianne Labelle Marie-Ève Bigras <u>Concierges</u> Catherine Baluteau Daniel Dagenais	<u>Directions</u> Pascale Reid Marie-Élaine Danis

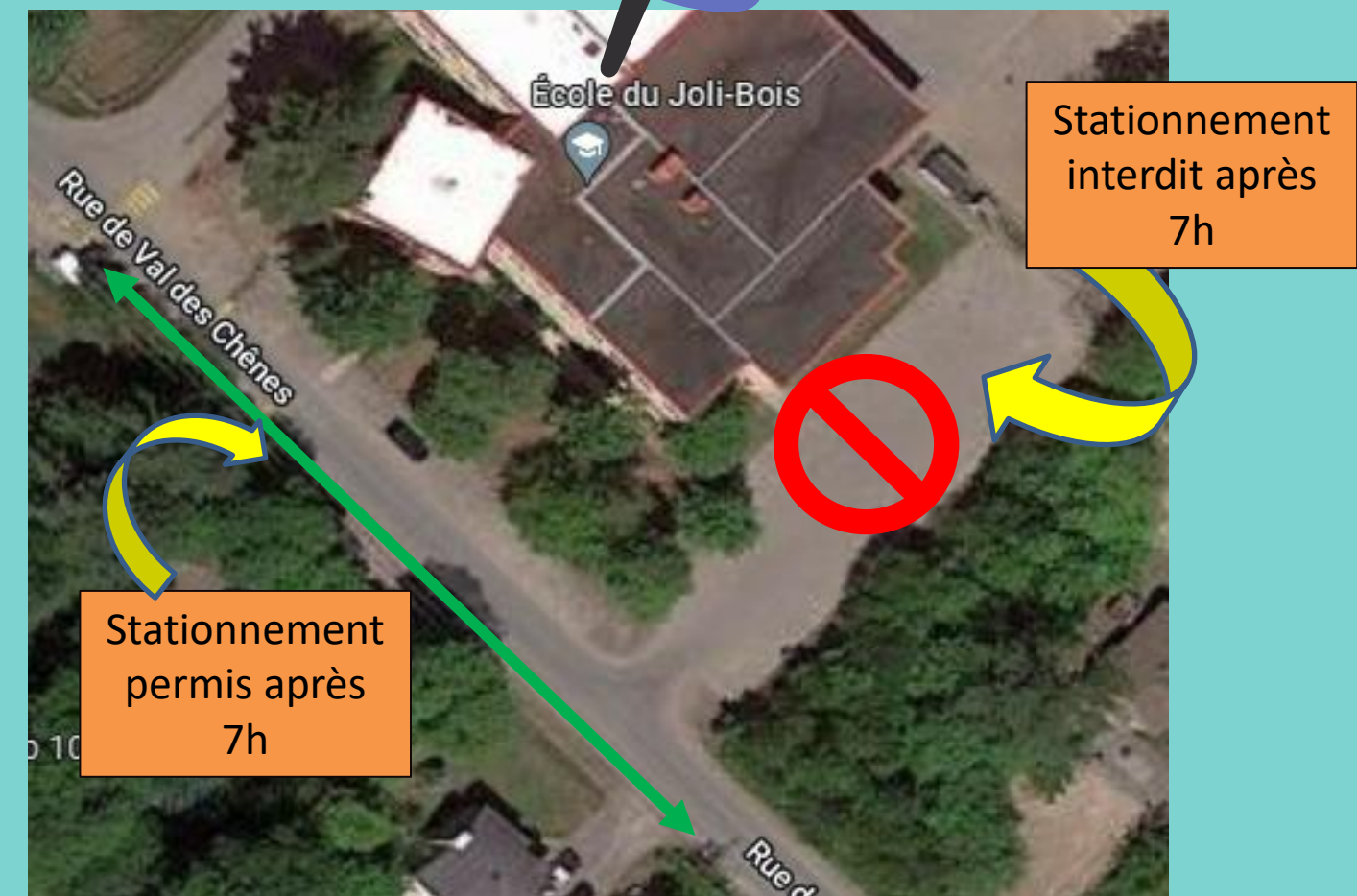


Circulation et stationnement

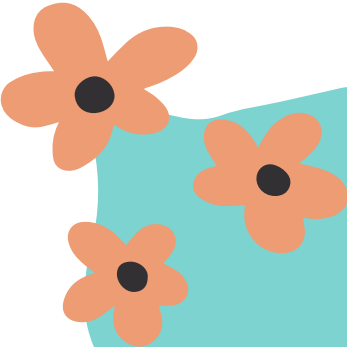
Nous vous rappelons qu'il est **interdit** pour les parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde le matin d'utiliser le **stationnement des employés** après 7h.

Vous devez vous stationner dans la rue.

Les parents qui viennent reconduire leurs enfants en voiture doivent se **stationner à droite de la rue**. Il en va de la sécurité de tous!

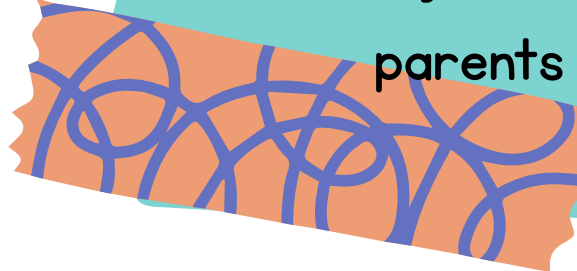


Fiche santé

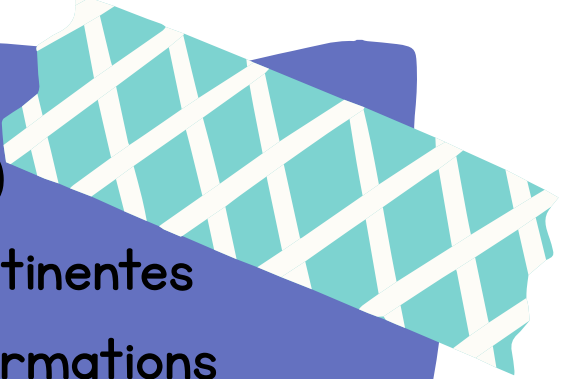


Merci de compléter la fiche santé de votre enfant avant **le 18 septembre**. Elle se retrouve sur le [portail Mozaïk Parents](#).

En cas d'urgence, pendant les heures scolaires, vous devez obligatoirement nous fournir le nom d'un voisin ou membre de la famille qu'on pourrait rejoindre s'il est impossible de contacter les parents pour venir chercher l'élève au besoin.



Document d'information et agenda

- 
- Dans l'agenda de votre enfant (3e cycle) se retrouvent plusieurs informations pertinentes telles que le code de vie et plusieurs informations qui concernent le fonctionnement de l'école. À lire absolument!
 - Si votre enfant n'a pas d'agenda, un document en format papier vous sera donné. À lire et à garder précieusement.



Service de garde

L'école possède son service de garde. En tout temps, vous pouvez bénéficier de ce service. Il est obligatoire de compléter une fiche d'inscription avant que votre enfant fréquente le service. Nous vous encourageons à faire l'inscription au cas où vous en auriez besoin. L'inscription est gratuite.

Mme St-Pierre, notre responsable, se fera un plaisir de répondre à vos questions. Veuillez aviser le service de garde et l'école de tout changement en ce qui concerne votre enfant au 450-431-0640 poste 1.

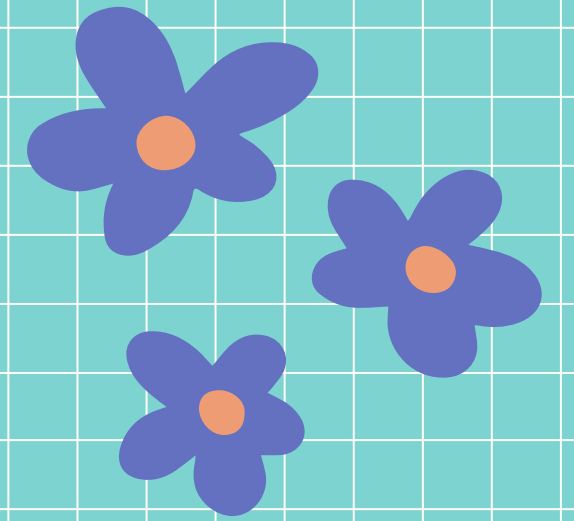


Collation

Si votre enfant va au SDG, prévoir 1 ou 2 collations supplémentaires pour le temps passé au service de garde.

Vos enfants ont faim !

Privilégiez des collations qui peuvent supporter la chaleur.





Quelques informations...

Horaire de l'école

7h35 : début des classes
11h20 à 12h35 : diner
14h49 : fin des classes

La ponctualité est
essentielle pour débuter la
journée du bon pied!

Changements en fin de journée

Si vous devez signaler des
changements pour la fin de
la journée (autobus, service
de garde, rendez-vous, ...),
veuillez téléphoner à l'école
avant 14h15.

Eau

Nous vous recommandons
de fournir à votre enfant
une bouteille d'eau
réutilisable qui est remplie
tous les jours. Il pourra la
remplir à l'école au besoin.

Aucun service de cantine

- Nous encourageons les repas froids ou l'utilisation des thermos.
- Vous devez fournir les ustensiles à votre enfant.
- Il n'y a pas de micro-ondes.



Interdiction d'appareils mobiles et personnels

Petit rappel

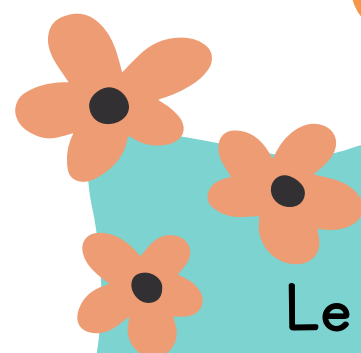
Rappelons que le 1^{er} mai 2025, le ministre de l'Éducation annonçait une série de mesures pour renforcer le respect et le civisme dans les écoles du Québec. Parmi celles-ci, une mesure prévoyait l'interdiction, dès la rentrée 2025, de l'usage **par les élèves du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels** du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner sur l'ensemble du terrain des écoles publiques et privées.

L'expression **appareils mobiles personnels** vise notamment tout appareil pouvant communiquer avec ou accéder à Internet, tel qu'un téléphone intelligent, une tablette, une montre intelligente, etc.

Conseil d'établissement



Assemblée générale de parents

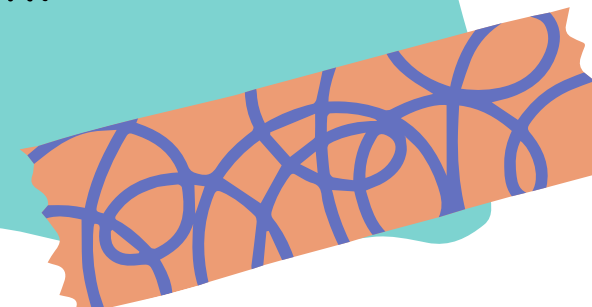


Le **conseil d'établissement** de l'école est composé de 5 parents (élus à l'assemblée générale des parents), de 3 enseignants, d'une représentante du service de garde (SDG), d'une représentante du personnel de soutien, de la direction et d'un ou deux membre(s) de la communauté.

Cette année, il y aura 2 postes de parents en élection. Prendre note que **l'assemblée générale de parents pour les élections aura lieu le mercredi 2 septembre à 18h30 au gymnase de l'école.**

Le conseil d'établissement détient des pouvoirs importants dans le domaine des orientations tandis que la direction de l'école veille à la qualité des services éducatifs rendus, assure la direction pédagogique et administrative de l'école et gère les ressources mises à la disposition de l'établissement par le CSS.

Veuillez prendre note qu'il est toujours possible d'assister aux réunions du conseil d'établissement et même d'y prendre la parole au point : *Parole à l'assemblée*. Tous les procès-verbaux de ces rencontres sont disponibles au secrétariat et sur le [site Internet de l'école](#).



Comité de parents du CSSRDN



Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec



QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DE PARENTS?

- Le comité de parents est le seul organisme permanent du système d'éducation québécois à être uniquement **composé de parents**. Il est **intégré à la loi** sur l'instruction publique depuis 1972.
- Il y a 5 parents qui sont élus par leurs pairs pour administrer au conseil d'administration. Tous les procès-verbaux des réunions du comité sont sur le site du Centre de services scolaire.
- Vous pouvez vous présenter** au point « parole à l'assemblée » afin de nous faire part de vos préoccupations sur tout sujet touchant l'éducation des enfants.



QUEL EST SON RÔLE?

- Promouvoir la participation parentale en éducation, en s'assurant que les parents soient actifs à tous les paliers du réseau scolaire.
- Exercer un pouvoir d'influence auprès du Centre de services scolaire en donnant l'avis des parents sur son fonctionnement et en répondant à toutes les consultations qu'il est tenu de leur soumettre.
- Transmettre au Centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, par l'entremise des représentants de chaque école sur son territoire. Et ensuite, informer le comité d'établissement des dossiers chauds de leur école, poser des questions et ramener des réponses dans sa communauté.



Coordonnées du comité de parents :

Téléphone : 450 438-3131, poste 2107
Courriel : comitedeparents@cssrdn.gouv.qc.ca



COMMENT S'IMPLIQUER?



- Lors de l'assemblée générale de parents à votre école, ceux convoqués élisent leur représentant et son substitut au comité de parents, parmi les parents membres du conseil d'établissement.
- Il ne s'agit pas d'un geste posé à la légère, mais d'un processus démocratique qui entraîne des devoirs légaux et moraux. Le fait d'être volontaire et bénévole ne vous soustrait pas à de tels devoirs.
- En contrepartie, vous avez l'**opportunité de vous engager dans un organisme** dynamique et autonome **qui peut influencer** les autres partenaires du réseau scolaire et **aider à améliorer la qualité** des services offerts aux élèves.
- Comme parent membre du comité de parents, tout comme c'est le cas d'un parent membre d'un conseil d'établissement, **vous occupez un « poste »**, donc vous vous impliquez!
- Vous ne venez pas « assister » à une rencontre du comité de parents, vous **venez « participer »** !
- Vous apportez avec vous vos expériences et vos réflexions, les réalisations et les besoins de votre école. Vous arrivez préparés, documentés, disposés à travailler en équipe au bénéfice de l'ensemble des élèves du territoire.
- Ce sont les parents et enfants que vous représentez qui constituent votre motivation et votre « carburant ». Pour cela, ils doivent vous connaître et savoir en quoi vous pouvez leur être utile.

SOURCES :

Loi sur l'instruction publique
FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec)
Exécutif du Comité de parents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

À NOTER :

Les séances du comité de parents sont publiques. Que vous soyez représentant ou non, vous pouvez assister à nos délibérations.



Bonne année scolaire
2026-2027 !

